

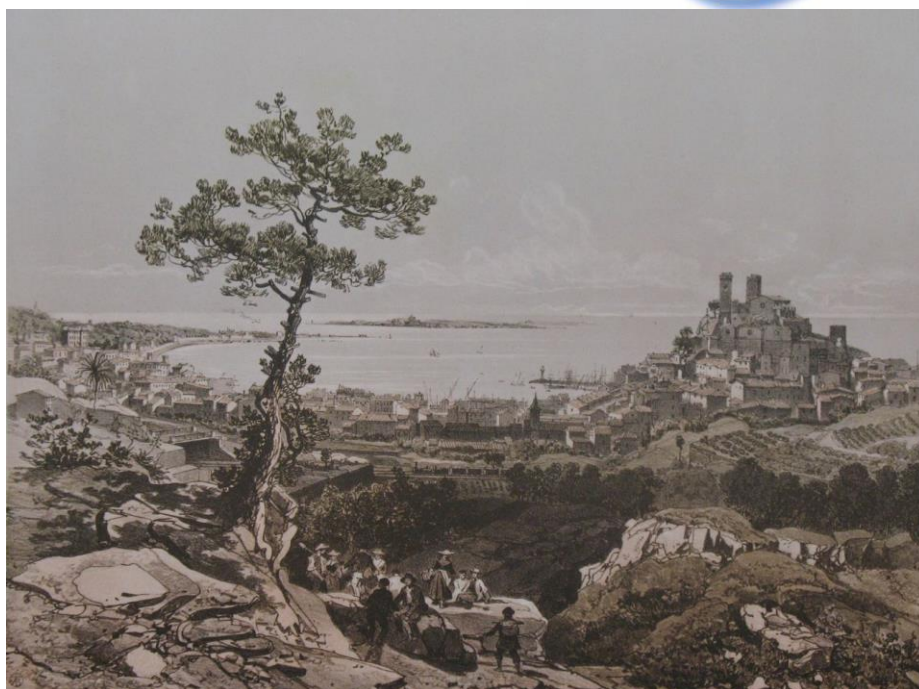
Association généalogique des Alpes-Maritimes

Le bulletin de l'



Trimestriel

AGAM



Chers amis généalogistes,

Et si vos ancêtres avaient connu Cannes comme sur cette gravure ? Cela serait un choc pour eux de voir le paysage d'aujourd'hui. Il est bien difficile d'imaginer pour nous aussi ce que sera cet environnement dans cent ans...

J'espère vous retrouver nombreux lors de nos prochaines réunions et de nos prochains événements. En attendant, je vous souhaite un très agréable printemps, ma saison favorite.

Patrick Cavallo

RÉUNIONS ET PERMANENCES :

Réunion mensuelle de Roquebrune. Le 1er samedi du mois, de 14 h à 17 h. Animée par Gabriel Maurel.

Réunion mensuelle d'Antibes. Le 2e samedi du mois, de 14 h à 16 h. Animée par M. Ghigo, A. Fixot, T. Adam, M. Duchassin.

Permanence de Roquebillière. Avec Gabriel Maurel sur rendez-vous.

Permanence de Nice et Bleuets au MIN. Le dernier samedi du mois de 9 h à 11 h30 (Bleuets), de 14 h à 17 h (Généalogie). Ouvert à tous les membres de l'AGAM.

Permanence de Nice-MIN. Le deuxième vendredi du mois, de 14 h à 17 h. Entraide, accès aux bases informatiques et Internet de l'AGAM. Animée par Michèle Parente.

Réunion mensuelle de Nice-AD06. Le dernier mercredi du mois à 14 h. Animée par Hélène Lochey, Denis Colmon, Denise Loizeau et Colette Bettenfeld. Accès à la bibliothèque de l'AGAM avec C Poirier.

Permanence de Mouans-Sartoux. Avec Georges Roland sur rendez-vous.

Réunion mensuelle de Villeneuve-Loubet. Le 2e jeudi du mois à 14 h. Animée par Mireille Ghigo et Denis Colmon.

Formations :

Des séances de formation - information (informatique, GeneaBank, GeneaNet, logiciels...) sont proposées une fois par mois de 14h à 17h dans notre local du MIN.

Inscription obligatoire.

Les demandes d'inscription doivent être envoyées au secretariatagam@gmail.com ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :

AGAM
Le moulin de Négron
1 boulevard Colonel Giaume
06340 LA TRINITÉ.

Les thèmes de formation disponibles sont :

- Vous débutez : les bases de généalogie ;
- Un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- Comment se servir d'un logiciel de généalogie
 - formation Généatique ;
 - formation Heredis ;
- Comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches : formation GeneaBank ;
- Les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches : généalogie dans le Comté de Nice ;
- Comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites : formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 » ;
- Un village vous intéresse, comment fait-on un relevé ? Une équipe peut vous aider : la formation Nimègue est pour vous.

Adresse du local AGAM au MIN à Nice

Bureau 318, MIN alimentaire, bloc B, passage nord-ouest, 2^e étage. L'entrée principale du MIN se trouve «Porte C» au n° 61 de la route de Grenoble, entre le concessionnaire de voitures Peugeot et la Poste Saint-Augustin.

La bibliothèque de l'AGAM

Pour consulter les documents de la bibliothèque de Nice, dont la liste se trouve sur le site Internet, contactez Claudine Poirier au cours de la réunion mensuelle de Nice aux AD06. Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous ! Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses à :

AGAM
Le moulin de Négron
1 boulevard Colonel Giaume
06340 La Trinité

ou par mail à Denise Loizeau loizeaud@gmail.com
ou à Anne-Marie Grac anne-marie.grac@orange.fr

Les informations seront publiées après validation du bureau.

Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délai, seront insérées dans le bulletin suivant.

N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : www.agam-06.org

Quelques adresses électroniques :

- AGAM (Patrick Cavallo) : agam.06@gmail.com
- Secrétariat : secretariatagam@gmail.com
- Trésorier (Thierry Adam) : tresorieragam@gmail.com
- Bulletin, liste de diffusion, Yahooogroups : (Denise Loizeau) loizeaud@gmail.com
- Liste de diffusion : <http://fr.groups.yahoo.com>
- Points GeneaBank : (Louise Bettini) geneabankagam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays niçois (Michèle Parente) : parentemichele@yahoo.fr
- Contact pour les releveurs du pays vençois (Mireille Ghigo) : mirghigie@orange.fr
- Contact pour les releveurs du pays grassois (Marc Duchassin) : duchassin.marc@wanadoo.fr
- Contact pour les releveurs du Mentonnais (Gabriel Maurel) : agam.cgrm@laposte.net
- Contact pour la permanence de Mouans-Sartoux roland.agam@gmail.com (Georges Roland)
- Contact pour la permanence de Nice au MIN (Michèle Parente) : parentemichele@yahoo.fr

NOTRE BASE AGAM :

Mise à jour trimestrielle de la base de relevés AGAM :

- ANTIBES, contrats de mariage 1543-1784, 1567 actes non vérifiés.

- BEZAUDUN, contrats de mariage 1636-1693, 107 actes non vérifiés.

- CAGNES-SUR-MER, mariages 1668-1735, 870 actes qui remplacent 702 actes.

- CHATEAUNEUF-GRASSE, contrats de mariage 1583-1699, 853 actes non vérifiés.

- NICE Ste-Hélène, naissances 1800-1813, 587 actes.

- NICE Ste-Hélène, naissances 1814-1834, 1191 actes qui remplacent 1196 actes non vérifiés.

- NICE Ste-Marie du Château, décès 1580-1678, 363 actes.

- NICE St-Martin-St-Augustin, naissances 1600-1625, 2292 actes.

- SAINT-JEAN-CAP-FERRAT, naissances 1814-1903, 1170 actes.

- SAINT-JEAN-CAP-FERRAT, mariages 1814-1903, 270 actes qui remplacent 176 actes.

- SAINT-JEAN-CAP-FERRAT, décès 1814-1903, 633 actes.

- SAORGE, naissances 1764-1776, 985 actes.

- UTELLE, décès 1861-1929, 3230 actes.

Depuis la mise à jour du 4^e trimestre 2018, la base s'est enrichie de 12 045 actes de plus. Elle contient **1 196 863 actes**.

Alain Otho

Les livres de la bibliothèque de l'Agam :

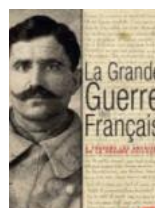
La bibliothèque, située aux Archives départementales de Nice, est ouverte à tous les adhérents le dernier mercredi du mois de 13h30 à 16h30

La durée de l'emprunt est limitée à un mois.

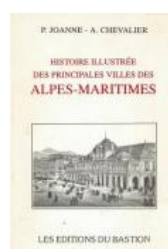


Nouveautés pour la bibliothèque AGAM :
Les poilus de Saint-Sauveur sur Tinée de Philippe Thomassin
Offert par Mme Josiane Borgogno, maire de la commune de St-Sauveur.

La Grande Guerre des Français – à travers les archives de la grande collecte.
Don de C. Poirier



Histoire illustrée des principales villes des Alpes-Maritimes
de P. Joanne et A. Chevalier



Mise à jour du livre Contexte : un guide chrono-thématique (ajout des fiches de 2007 à 2017)

« Ce guide permet de situer chaque ancêtre dans son milieu social et économique, ainsi que dans son contexte histoire et généalogique ».

Claudine Poirier

Les cantons et les mariages en l'an VII et en l'an VIII :

Par la loi du 23 fructidor an VI (30 août 1798) fut instituée l'obligation de célébrer les mariages au chef-lieu du canton et ce à partir du 1^{er} vendémiaire de l'an VII (22 septembre 1798).

Cette obligation est restée en vigueur jusqu'au 7 thermidor de l'an VIII (26 juillet 1800) d'où la difficulté parfois de localiser un mariage sur cette période.

Les cantons ont été créés en même temps que les départements en 1790.

Le découpage administratif du territoire en départements, districts, cantons, communes, effectué en 1790, a subi un certain nombre de remaniements. Les plus notables sont :

- 28 pluviôse an VIII (février 1800) : Cette loi qui réorganise l'administration départementale amène également sur certains départements un remaniement du découpage en cantons.

- 8 pluviôse an IX (28 janvier 1801)
Cette loi apporte une réduction importante du nombre des cantons.

C. Bettenfeld

ANCÊTRES MAGISTRATS :

Pour les personnes qui ont un ancêtre dans la magistrature.

<https://annuaire-magistrature.fr/index.php?dossier=presentation&fichier=accueil>

Annuaire rétrospectif de la magistrature
XIX^e-XX^e siècles

Présentation

Cette base de données est la version complétée et corrigée d'une recherche scientifique réalisée avec le soutien de la Mission de recherche Droit et Justice. Elle présente les carrières et les données d'état civil de l'ensemble de la magistrature française ayant été en fonction de 1827 à 1987.

L'interrogation se fait, au choix, par noms, dates, juridictions (de métropole, Afrique du nord et autres colonies) ou sur critères multiples. La soumission des formulaires du site se fait en cliquant sur les boutons "rechercher" et non avec la touche [Entrée]. Si vous désactivez JavaScript et soumettez les formulaires avec la touche [Entrée] il est possible que les résultats soient aberrants ou inexacts.

Sources utilisées, limites de l'information et conventions adoptées déterminent le contenu de l'information donnée.. Toute correction est à signaler à l'auteur de la base de données dont vous trouverez les coordonnées au bas de cette page.

Cette base de données a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (n° 1269992). Droit d'accès et de rectification auprès de l'auteur de la base de données.

Réalisation de la base de données : Jean-Claude Farcy

Programmation web :

Rosine Fry (2010)

Léa Bergeron (2018 - 2019)

Ugo Dumontot (2018 - 2019)

David Valageas (2018)
Hébergement : Centre Georges Chevrier-UMR
7366 CNRS uB
Référence électronique : Jean-Claude Farcy,
Rosine Fry, Annuaire rétrospectif de la
magistrature XIX^e-XX^e siècles, Centre Georges
Chevrier - (Université de Bourgogne/CNRS),
Mis en ligne le 12 juin 2010, puis juillet-octobre
2018.

D. Loizeau

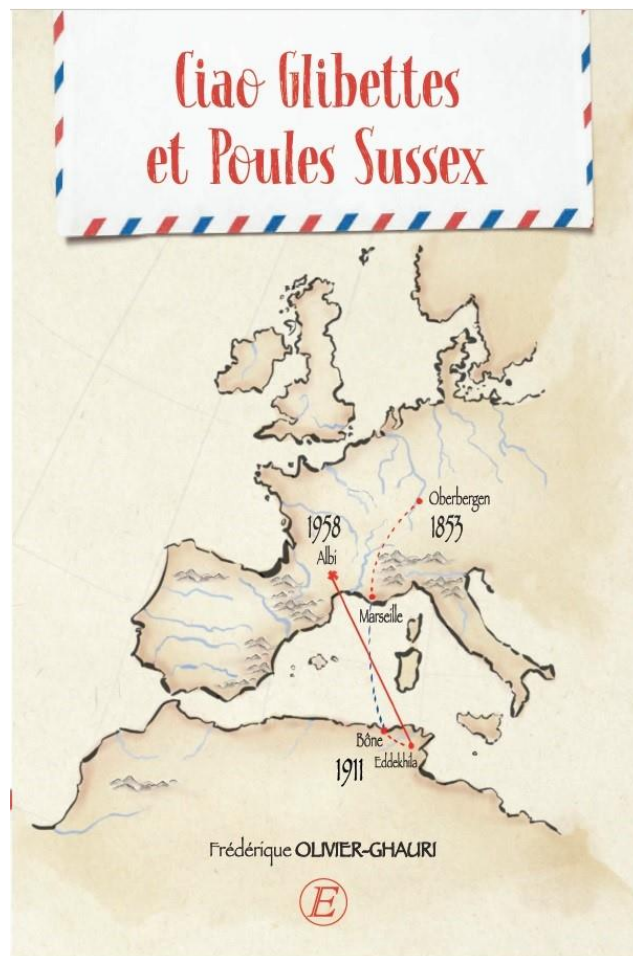
RÉUNION AUX AD06 - MERCREDI 27 FÉVRIER 2019

Le sujet du jour :

L'écrivaine cagnoise Frédérique GHOURI va nous parler du travail généalogique qu'elle a effectué pour écrire son livre autobiographique et historique : *Ciao Glibettes et Poules Sussex* qui nous emmène du Grand-Duché de Bade, près de Colmar en 1853 jusqu'à la Province d'Oran, puis en Tunisie et ensuite en France en 1958.

Voici le résumé que l'on peut lire au dos de son livre :

« Pourquoi ma mère qui a quitté la Tunisie en 1958 y est-elle retournée vivre après une éclipse totale de presque 60 ans ? Quels sont les ressorts psychologiques, historiques, généalogiques qui l'ont poussée à retrouver cette « mère patrie » accompagnée de tous les personnages qui peuplent son imaginaire schizophrénique ? Y-a-t-il une explication raisonnable, un secret de famille caché, un traumatisme extérieur expliquant l'inexplicable : la disparition psychique d'une mère mal aimante. La clé se trouve-t-elle dans le personnage de Paulette, la grand-mère, gardienne du secret ? »



Ciao Glibettes et Poules Sussex
Roman autobiographique historique (268 pages)
paru le 30 octobre 2018 chez Elix Entreprendre.

Première partie : du Duché de Bade vers l'Algérie

En 1853, une famille d'Oberbergen, petit village du Grand-duché de Bade, à la frontière de la France, près de Colmar, part pour l'Algérie. Wendelin et Elisabeth Wursthorn, leurs sept enfants et tous leurs biens misent sur une nouvelle vie. En char à bœuf ils traversent la France jusqu'à Marseille, puis débarquent à Bône par le « Province d'Oran » à la fin de l'été. Ils rejoignent le village que leur a attribué l'administration : Nechmeya, créé pour ces colons allemands tant désirés par les autorités. L'armée est très présente dans cette région où avec l'Etat ils organisent le transfert des terres vers les Européens. Le

père de famille, aidé de son fils aîné Benjamin, se met au travail aussitôt reçu sa concession d'à peine plus de onze hectares. Les conditions sont dures, les maladies impitoyables et les décès nombreux parmi la communauté et jusque dans la famille. Mais la famille Wursthorn fait face courageusement. Les enfants deviennent peu à peu Français. Ils se marient, ont des enfants, dont beaucoup meurent avant l'âge de cinq ans. Benjamin, l'aîné, devenu veuf se marie avec Joséphine l'alsacienne, elle-même veuve. Quelques années plus tard, Frédéric se marie avec Virginie, fille de Salvador le maltais. Ensemble, avec leur petite Yvonne, ils partent pour la Tunisie tenter une nouvelle vie sur de nouvelles terres.

Deuxième partie : de l'Algérie vers la Tunisie

Frédéric Wursthorn s'installe avec son frère Joseph pas très loin de la frontière, à Eddekhila, un tout petit village. Là-encore l'Etat et l'armée sont à la manœuvre dans ce tout nouveau protectorat. La famille grandit à Eddekhila et malgré la guerre, les difficultés, les drames, Yvonne et ses sœurs arrivent en âge de se marier. Le melting-pot européen continue ainsi en Tunisie. Paulette rencontre Yvon, un beau soldat venu du Tarn qui devient son mari. C'est encore la guerre et cependant les enfants arrivent. Ils seront quatre, tous élevés entre Eddekhila, Tebourba, et Tunis. Les conditions restent difficiles mais la douceur de l'enfance embellit tout.

Troisième partie : de la Tunisie vers la France

En septembre 1958, Yvon, Paulette, et toute la famille quittent définitivement la Tunisie indépendante. Ils s'installent à Albi, ville d'Yvon, qui accueille d'autres rapatriés de la famille jusqu'en 1961. Les deux sœurs se retrouvent commerçantes. L'adaptation est difficile. Les rapatriés ne sont pas les bienvenus. Paulette ne reconnaît plus la vie. Elle repense aux tragédies de la Tunisie et de l'Algérie et tout cela se cristallise sur l'histoire de la petite Marie disparue tragiquement à quatre ans près du bar des Maltais au Tarf, en Algérie. Paulette décèdera en 2010, dix ans après sa sœur Germaine qui ne l'aura jamais quittée. Elles gardaient des traditions de leur monde perdu qui

se résumaient à des recettes de cuisine magiques et inégalées.

Auteur : Frédérique Olivier-Ghauri

Annexes : Slim Jemaï, Docteur en Histoire contemporaine.



Frédérique Olivier-Ghauri

Lors d'une mission d'étude en Argentine, Frédérique rencontre Santiago, 90 ans, Fondateur et Directeur du musée de Nono près de Cordoba, un musée très personnel et passionnant, qui lui déclare : « Il faut traverser les labyrinthes en ligne droite ». Depuis, elle garde cette déclaration comme devise de vie.

Née en 1972 à Albi dans le Tarn, d'un père angevin et d'une mère pied-noir de Tunisie, elle grandit dans l'Aude, à Montolieu, dans la montagne noire, devenu depuis village du livre. Scolarisée au collège et au lycée à Carcassonne, elle passe le bac à Cannes et fait des études d'histoire contemporaine à Nice. Mariée en Suède à un Pakistanais, elle a deux enfants âgés de 10 et 14 ans.

Professionnelle de la Culture et toujours passionnée d'histoire et de rencontres humaine, elle cherche désormais à retranscrire le ressenti humain derrière l'analyse historique. Partie à la découverte de territoires inconnus en Allemagne, en Algérie, en Tunisie, elle a cherché, en interrogeant diverses personnes familières de ces lieux (témoins, archives, historiens), à décrire une certaine vision de cette célèbre Méditerranée trait d'union de continents, mers et océans reliant sa modeste personne au monde entier.

Historienne, conférencière, elle a souvent publié* dans le cadre de ses études d'Histoire et de cadre culturel au sein du Centre Universitaire Méditerranéen à Nice, administré en son temps par Paul Valéry, auteur du célèbre Cimetière Marin.

*** Publications :**

Partager les mémoires humaines des migrations méditerranéennes entre générations pour établir un dialogue constructif des peuples, in Mémoire des VII^e rencontres de la Fondation Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée (FACM), pp. 46-48, FACM, Valencia, Espagne, 2018.

Le CUM, un écrin Art-Déco pour la pensée méditerranéenne, Ouvrage collectif dirigé par Frédérique Olivier-Ghauri. Textes de Frédérique Olivier-Ghauri, Cécile Bertran, Slim Jemaï, Guillemette Hybois, ville de Nice, 2016.

Passion Méditerranée, Actes du colloque littéraire des 80 ans du CUM, ouvrage collectif dirigé par Frédérique Olivier-Ghauri en partenariat avec l'Académie française et l'Institut de France, ville de Nice, 2015.

À la recherche de J. JH Bouchon, auteur de « *L'Allégorie de la Méditerranée* » dans *l'amphithéâtre du CUM*, in Recherches Régionales N°204-2013, pp.53-64, Archives départementales du CG06, 2003.

Un quotidien conservateur, L'Echo de Paris et l'immigration en France 1921-1931, in Revue Européenne des Migrations Internationales (CNRS Poitiers- Diffusion internationale), 1994.

Conférences :

À l'Université Internationale de la Mer (150 places), Cagnes-sur-Mer

2017

Itinéraires d'Emile Wéry, trait d'union entre Auguste Renoir et Henri Matisse

Au CUM, Nice, amphithéâtre (500 places)

2016

Nice 1933. Le CUM, un écrin Art-Déco pour la pensée méditerranéenne, modération table ronde (juin)

Nice 1937. Les secrets de l'Allégorie de la Méditerranée de J. JH. Bouchon. (juin)
Méditerranée, les énigmes de la grande fresque du CUM, (septembre)

Au Relais et Château Le Cagnard, Haut de Cagnes, Journées du Patrimoine

La fresque aux éléphants du Cagnard d'Emile Wéry et Jo Bouchon, 1928.

Au CUM, amphithéâtre (500 places)

2015

Trésors d'images de la Méditerranée, les représentations visuelles de la mer XIX^e-XXI^e siècles,

Conception et modération colloque en partenariat avec INA, UNSA, CIFE, ANR.

Faculté des Sciences du sport et Musée du sport :

4^e Rencontres autour du Patrimoine sportif et de la mémoire du sport : Les conférences sur le sport au Centre Universitaire Méditerranéen.

Musée et site archéologique Nice-Cemenelum, 2011

Histoire de Cemenelum et de Cimiez, thermes romains et baptistère paléochrétien.



Tour de table (janvier et février)

Marc Ugolini attend un courrier du consulat d'Italie pour savoir si l'Agam pourra poursuivre la numérisation des registres des mariages italiens.

Paul Jaquillard a été intéressé par le sujet du jour. D'autre part, il rappelle ses recherches sur les membres de sa famille dispersés un peu partout, dont certains sont protestants.

Hélène Lochey intervient en projetant à l'écran un site sur les huguenots.

Hélène Nouguier a elle aussi de la famille protestante. Il y a longtemps, une de ses parentes a acheté une bible protestante sur une brocante.

Dominique Nouguier a consulté sur Internet un registre protestant comportant des pages manquantes, dont celles qui l'intéressaient. Il lui est suggéré d'avertir les archives ayant mis en ligne ledit registre.

Jean-Luc Boeri poursuit ses recherches à la Brigue, très lentement car les actes sont rédigés en italien.

Bernard Roubeau, dans le cadre du cercle Richard Wagner Nice Côte d'Azur, prépare une conférence qui portera à la fois sur Wagner, sur Chabrier le compositeur et Renoir le peintre. Il évoquera aussi Judith Gautier, auteur et égérie de Wagner, épouse de Catulle Mendès.

Jocelyne Rousse a rencontré Marc Duchassin qui l'a aidée pour son arbre sur GeneaNet.

Elle fait des recherches sur le canton de Berne en Suisse.

Pour une amie, elle a trouvé un couple originaire de France, dont le mariage a été célébré au Mexique, mais afin que l'acte mexicain soit validé, le couple a été obligé de se remarier en France.

Renée France Conchaudron possède un acte de mariage qu'elle n'arrive pas à déchiffrer. Elle le numérisera et nous l'aiderons à le déchiffrer à l'écran lors d'une prochaine réunion.

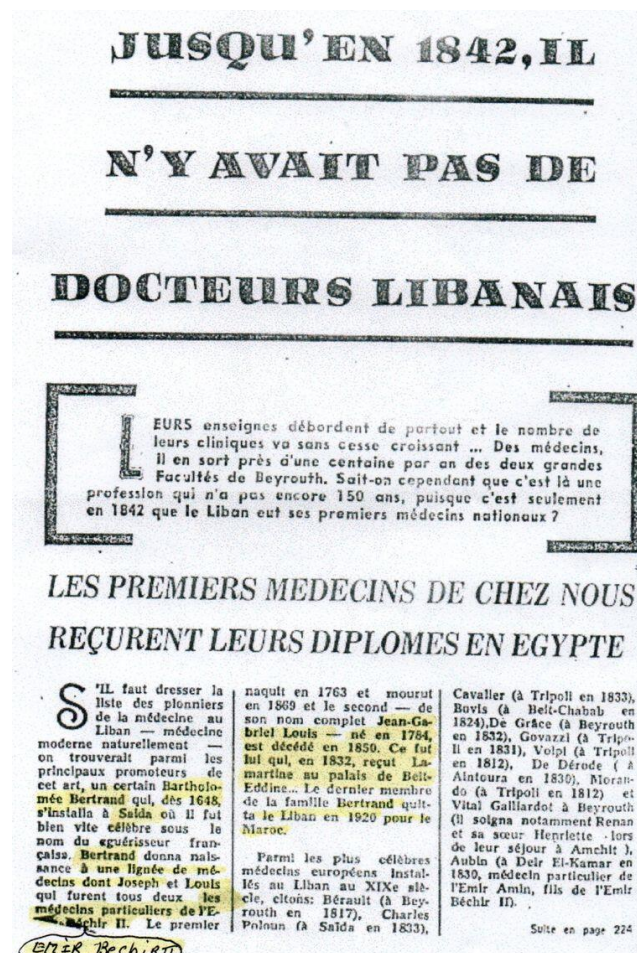
Didier Jolivot se renseigne sur le logiciel de généalogie Heredis.

LES BERTRAND DU LIBAN :

Des ancêtres de la région de Grasse.

M. et Mme NORDMANN ont fait des recherches sur la branche Bertrand, originaire de Châteauneuf de Grasse partie dans les années 1600 au Liban.

Bartholomé Bertrand créa une véritable lignée de médecins.



Pour ceux qui ont dans leurs généalogies des ascendants, Bertrand, Isnart et Giraud vous pouvez vous renseigner auprès de M. et Mme NORDMANN :

gilbert.nordmann@orange.fr

RECHERCHES À L'ÉTRANGER :

Lors de nos participations à des salons de généalogie nous avons eu des contacts que nous nous proposons de partager.

Espagne :



L'association GEN –Iberica dirigée par Brigitte BOURDENET présidente et Eric JARIOD trésorier.

Web : <http://geniberica.free.fr>

Mail ; gen-iberica@laposte.net

Pays germanophones :



Isabel CANRY généalogiste professionnelle franco-allemande vous propose la recherche de vos ancêtres en Allemagne, en Autriche au gré de leurs pérégrinations en Europe.

- Recherche d'actes d'état civil
- Dossiers d'étrangers aux archives
- Traduction d'actes (sütterlin)
- Dossiers de naturalisation

Spécialisée dans les pays germanophones entre le Saint-Empire romain-germanique et l' Empire austro-hongrois, de nombreux registres européens sont en Allemand.

CONTACT@GENEALLEMAGNE.COM

FORUM DE DISCUSSION :



Ayez le reflexe forum de discussion !

Posez vos questions, répondez aux autres membres, échangez vos astuces, vos découvertes, vos difficultés,

<http://www.agam-06.com/forumagam/>

Ce forum de discussion réservé aux adhérents de l'association a été mis en place pour vous. Si vous avez des questions ou des problèmes de connexion, n'hésitez pas à nous contacter.

P. Cavallo

..LA BASE BLEUETS :

Comme je vous l'avais annoncé lors du dernier bulletin la nouvelle base Bleuets est maintenant disponible pour tous sur notre site Web à l'adresse :

<http://www.agam-06.com/actes2/>



Grâce au gros travail accompli par l'équipe projet, vous allez ainsi pouvoir découvrir de nombreux détails sur vos Poilus morts pour la France.

C'est un complément très intéressant à la généalogie pour la période du premier quart du XXe siècle.

P. Cavallo

ACTES BIZARRES DANS LES REGISTRES PAROISSIAUX :

Janvier 2019 - Comprendre et déchiffrer les actes "bizarres" que l'on trouve parfois dans les registres paroissiaux, par Hélène Lochey.

Pour cet exposé je me suis en grande partie servi du site très intéressant <http://brunner.echos.free.fr/> et du site geneactinsolites.free.fr/

Que je vous conseille de visiter car il est plein d'enseignements et de trouvailles proposées par divers contributeurs.

Mariages clandestins :

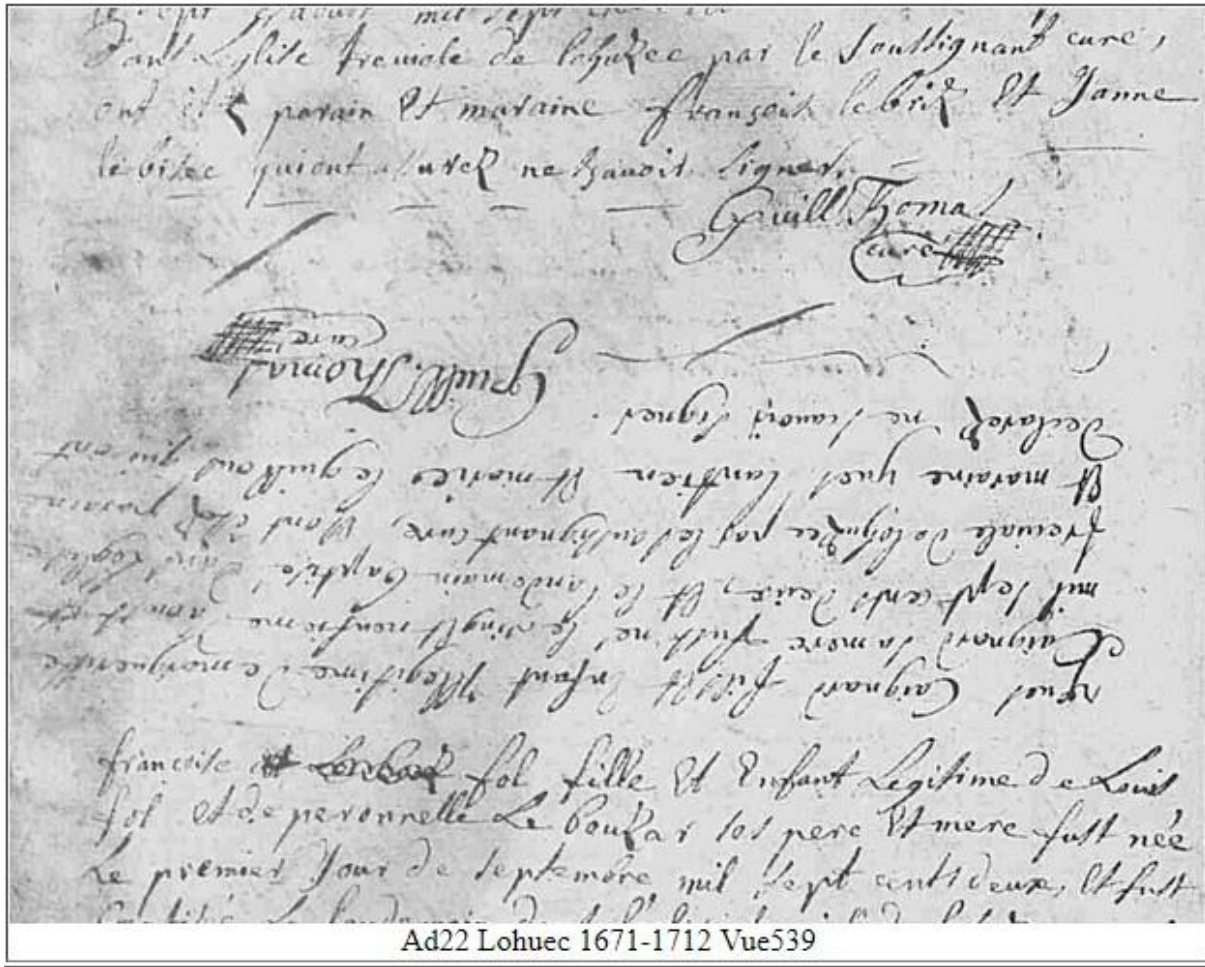
AD 43 Le Brignon 1663 – B.M.S. 1651/1669 vue 144/210 (droite) – Baptême de Marie GERBIER le 25/3/1663.

Le 25ème jour du mois de mars feste de Notre Dame de l'Annonciade 1663 est née et a été baptisée Marie GERBIER fille de Vincent GERBIER et Marguerite FRESCHON mariés clandestinement au lieu de Daunac paroisse de St Martin de Brignon

Renseignements trouvés sur le site de Thierry SABOT :

3) Les mesures sur le mariage :

- **Un édit de 1556** déshérite et met hors la loi les enfants de la haute noblesse qui se marient sans le consentement de leurs parents (mariages clandestins [3]).
- **En 1557**, une ordonnance condamne à mort les coupables de « rapt de séduction ». La même année, selon un édit, Les hommes âgés de moins de 30 ans et les femmes âgées de moins de 25 ans qui auraient contracté des unions clandestines peuvent être déshérités (cf. 1639 ci-dessous).
- **En 1579, ordonnance de Blois** : pour lutter contre le rapt de séduction et les mariages clandestins, dus au refus d'autorisation des parents, la législation ordonne la publication de trois bans au prône des messes des trois dimanches précédant le mariage et la présence de quatre témoins à la cérémonie. La peine de mort est prévue pour ceux qui détournent des mineurs « sous prétexte de mariage ou autre couleur ». Par ailleurs, les curés ont l'obligation de ne pas célébrer les mariages des mineurs qui n'ont pas l'autorisation de leurs parents et ces derniers peuvent déshériter leur enfant marié clandestinement (début de la montée de la puissance paternelle et des unions calculées par les familles, des alliances d'intérêts en fonction du contexte social). La bigamie, les mariages consanguins et les répudiations d'épouses sont également dénoncés. Progressivement, selon les régions, les curés se mettent à tenir ces registres, surtout dans la partie nord du royaume. Cet édit sera repris en 1697.
- **En 1639**, l'édit de 1557 est répété : Depuis le Concile de Trente, les mariages sont réglementés : une publication de trois bans, la présence d'un prêtre et de quatre témoins sont nécessaires. Mais les mariages clandestins restent nombreux et de nombreux couples se contentent d'un notaire ou d'un curé complaisant pour entendre leur consentement. Une ordonnance de novembre 1639 entend supprimer cette coutume.
- **À partir de 1692**, la mention des dispenses de parenté devient obligatoire dans les actes de mariage.



Actes codés

Ce jourdhuy 22^e aprouit i 6 58 par moy soubz
 fut baptizée m2r43 d31424s filhe 4ll3g4t4m3 de
 fr2nc74s et de g4lb3rt3 g4r78 son pere et
 mere fut parrin Jehan Vigier et marraine
 marie gilbert qui nasquit le 3^e du prnt mois
 lesquels parrin et marraine nont sceu signer
 en foy dequoy jay signe.

Ad03 Bellenaves BMS1656-1701- 22E GG7 vue26

Ce jourdhuy 22 avril 1658 par moy soub(signé) fut baptizée

m2r43 d3s424s filhe 4ll3g4t4m3 de fr2nc74s et de g4lb3rt3 g4r7s

ses père et mère fut parrin Jehan Vigier et marraine Marie Gilbert qui nasquit le 3^e du pr(ése)nt mois lesquels parrin et marraine nont sceu signer en foy dequoy jay signé.

Le code est facile à comprendre mais la lecture de cet acte n'était pas à la portée de la plupart des gens de l'époque très souvent illettrés !

efienne
 breton

153+59 55y .ji .728 .ib17 .fzpl
 494552 748/3259 22f3 74926 dz
 d48f 148p53f 2L 12fL2
 28L2992 2/14 749 13cl
 L2 d3cl 745y 18 152d4f
 9L519954L 3

de la quatorzième à cette
 entre les
 la chaise au pied du legs
 de poulce

Beaucoup plus difficile à décoder cet acte de sépulture de la commune de Gannat (03) AD 03 – 1615-1622, vue 80/309.

Repérer d'abord la signature du curé sur l'acte suivant : TOURRAU LD.

Sur l'acte codé la signature est : DL519954L / 3 - Si l'on imagine le code suivant :

A= 1 – E= 2 – I et J= 3 – M=7 – N= 8 – O=4 – R= 9 – T= L – U= 5 – Y= Y

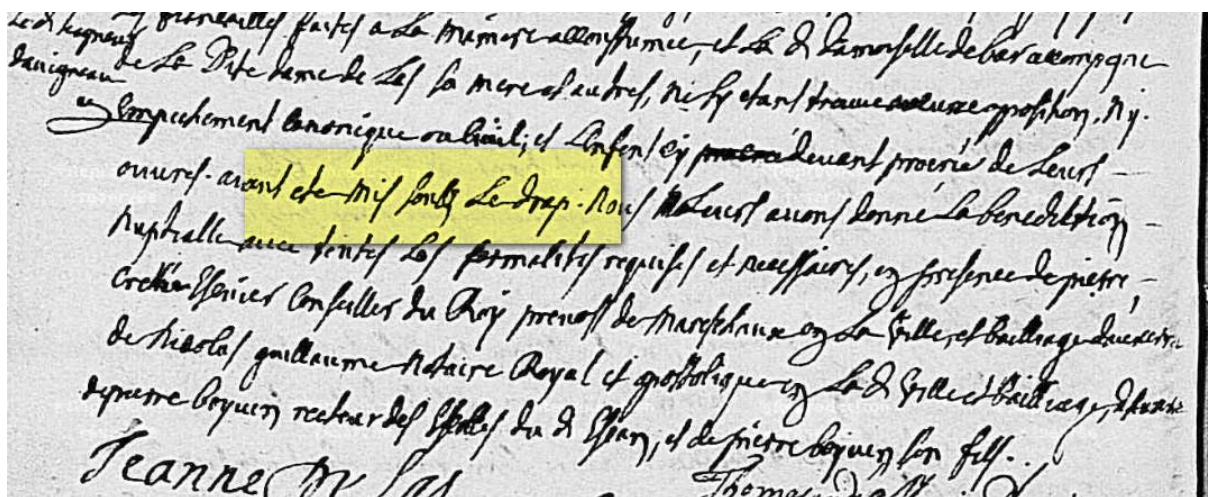
Le nom du curé s'écrit : L459915LD, bien mais pour compliquer la chose le curé a écrit son patronyme à l'envers et TOURRAU LD devient ainsi : DL 519954L !!

Traduction de l'acte avec cette clé :

Aujourd'hui 2 jeun 1617 sept(sépulture) - / Trouvé Monsieur Testu more de - / Dans son puis et a esté - / Enterré le 14 jeun fait - / Le dict jour et an que dessus et Signature du curé.

Pourquoi cet acte a-t-il été codé ? Quel secret cache-t-il ? Car il n'est lisible que pour le curé.

Expressions anciennes.



AD 89 – Escamps – B.M.S. 1710/1728 – vue 80/162

On trouve parfois des expressions comme « mis sous le drap » « sous le voile » « sous la nappe ». Ces expressions sont utilisées pour signifier qu'un enfant né hors mariage est légitimé lors du mariage célébré par cet acte.

Cette expression fait référence au drap que l'on maintenait au-dessus des mariés lors de la cérémonie du mariage.

Dans l'acte ci-dessus du 30 mai 1719, le curé célèbre le mariage d'un couple dont

« L'enfant cy devant procréé de leurs œuvres avait été mis sous le drap »

D'autres expressions :

Enfants « bessons » = enfants jumeaux

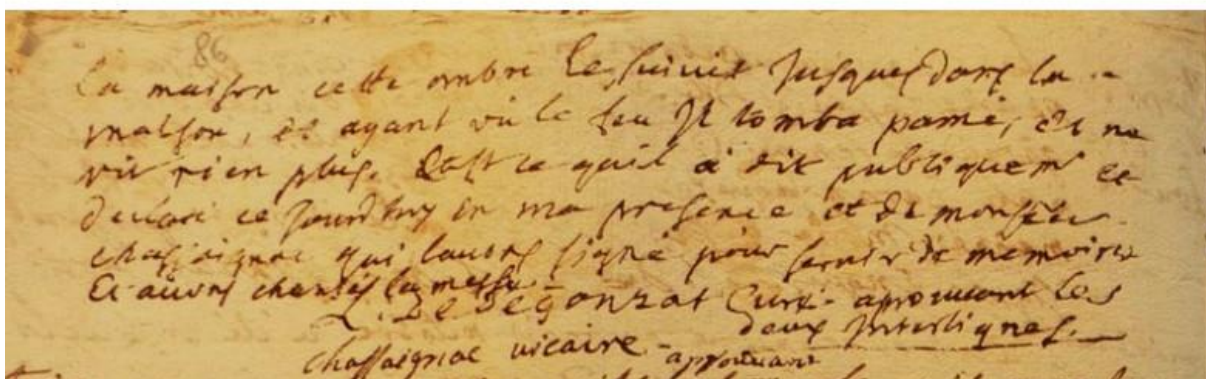
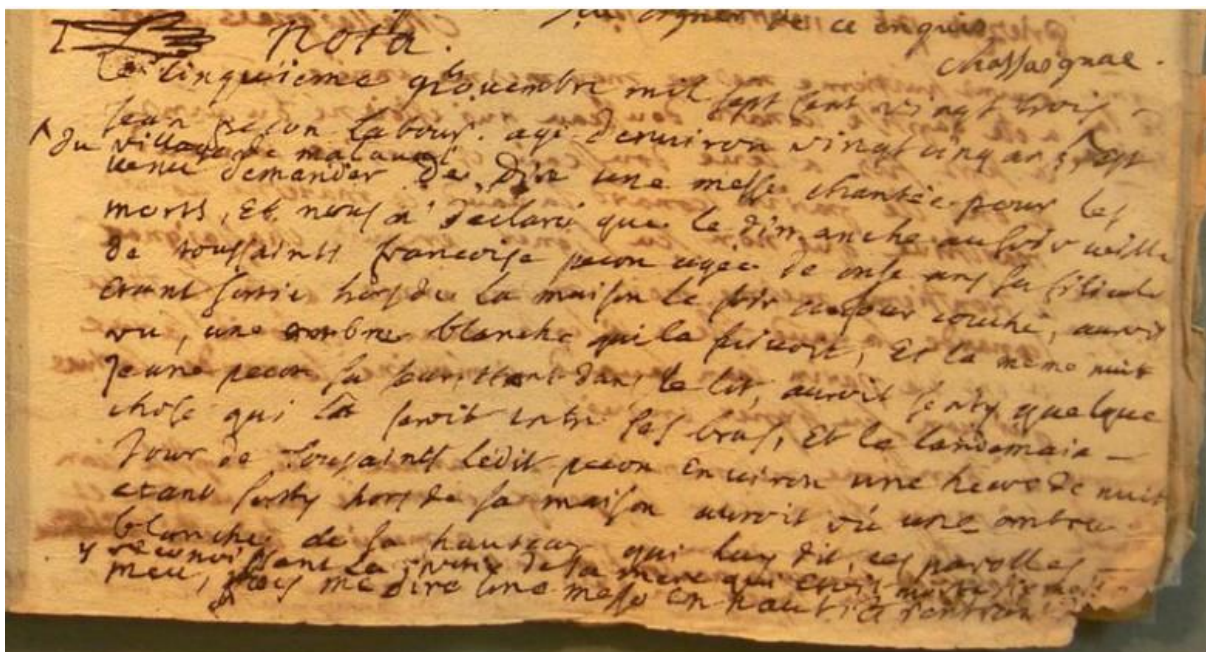
« Passa de cette vie à une vie meilleure » = est décédé

« Âge parfait » = majeur

« Femme relaissée ou « délaissée » = veuve

« Un enfant abortif » = un enfant prématuré

Actes étranges ou surréalistes !!!



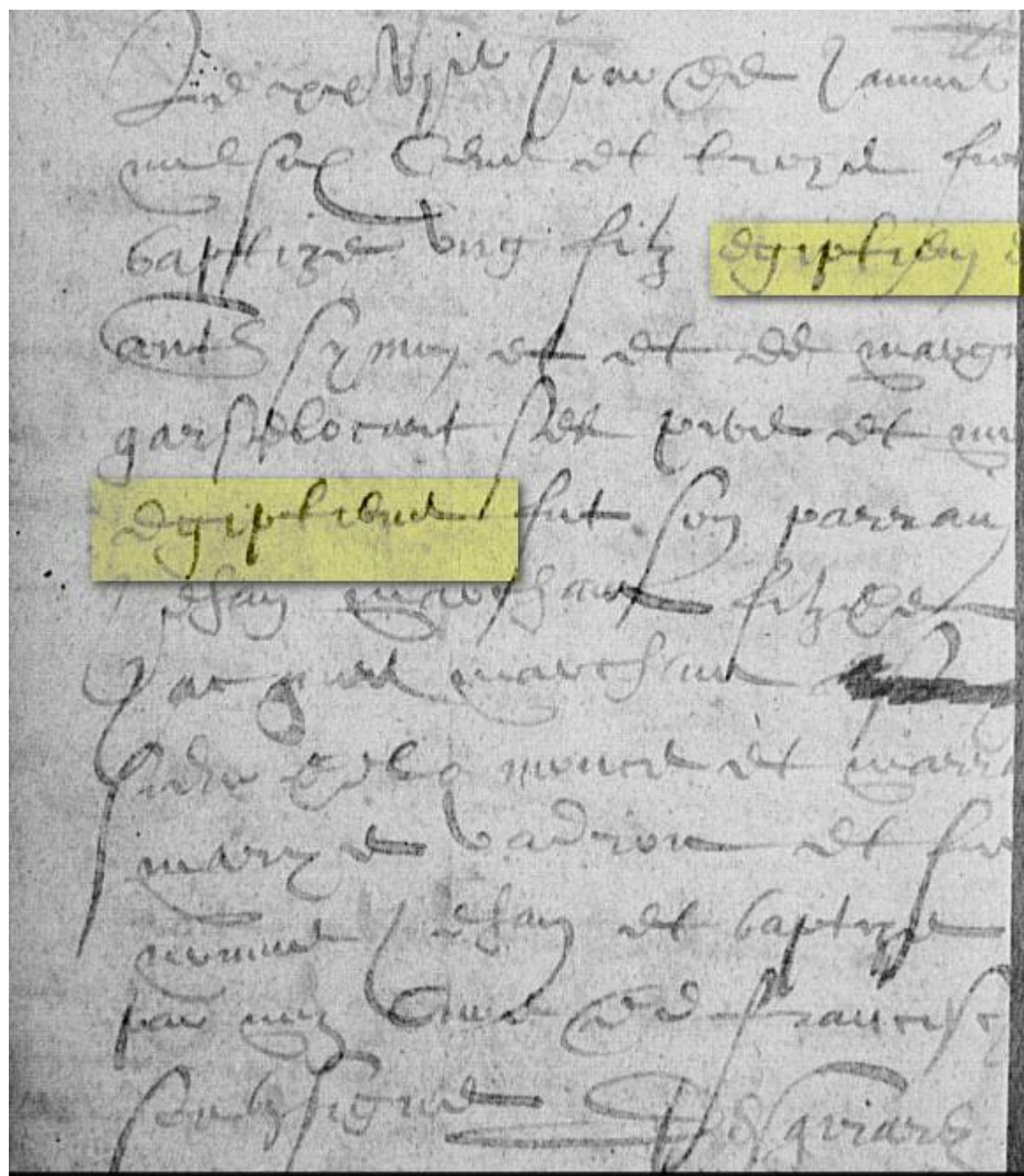
Commune de Segonsac – Corrèze 1723

Le 5ème novembre 1723 Jean PECON laboureur, 25 ans est venu demander de dire une messe chantée pour les morts et nous a déclaré que la veille de la Toussaints sa filleule, Françoise PECON, 11 ans, aurait vu le soir une ombre blanche la suivre et que même la nuit

sa sœur Jeanne PECON couchée dans son lit aurait senti quelque chose qui la serrait entre ses bras et le lendemain jour de la Toussaints Jean PECON étant sorti de sa maison la nuit aurait vu une ombre blanche. Reconnaisant la voix de sa mère qui était morte 6 mois plus tôt, et lui disant de faire dire une messe.....

« Dit publiquement et déclaré ce jourd'huy en ma présence et celle de Mr. CHASSAIGNAC qui a signé l'acte ainsi que le curé pour servir de mémoire et avons chanté la messe ».

Ne pas confondre !

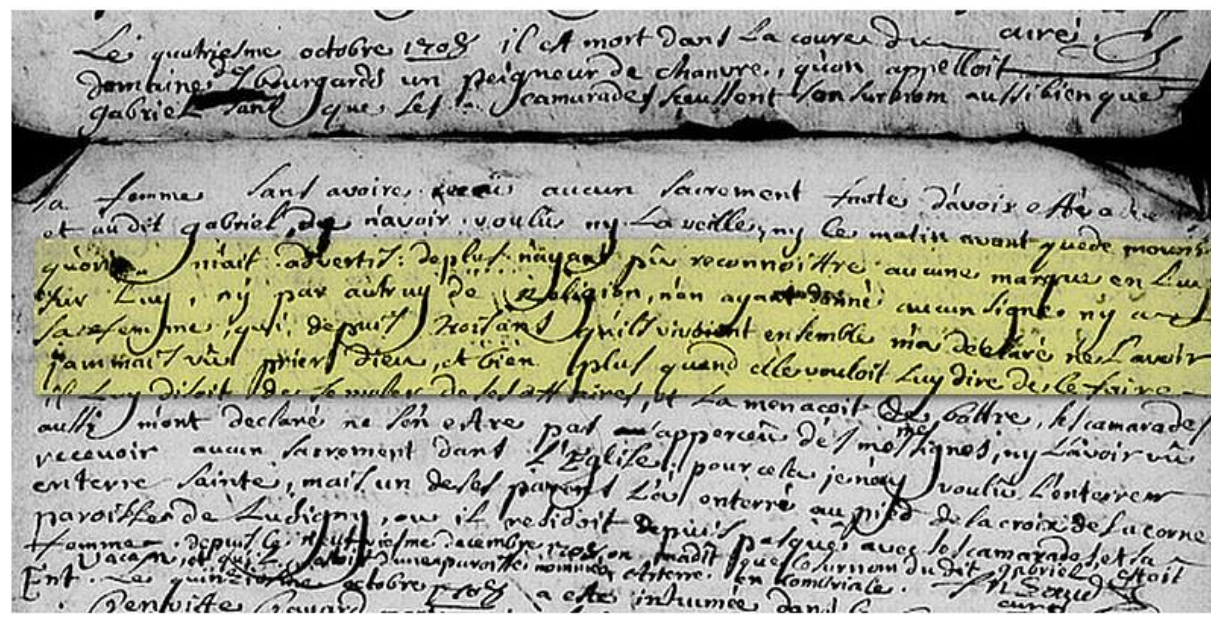


Le 26e jour de janvier 1603 fut baptisé un fils égyptien de Anthoine SYMON et de Marguerite GARCELOCART son père et sa mère égyptiens

De ce mot « égyptien » est dérivé celui plus connu de « gitan ». Il s'agit donc ici du baptême d'un enfant de Tsiganes.

Dès leur arrivée au 15e siècle et parce qu'ils se disaient originaires de la « Petite Egypte » les Tsiganes d'Europe sont appelés « Egyptiens »

Sépulture refusée



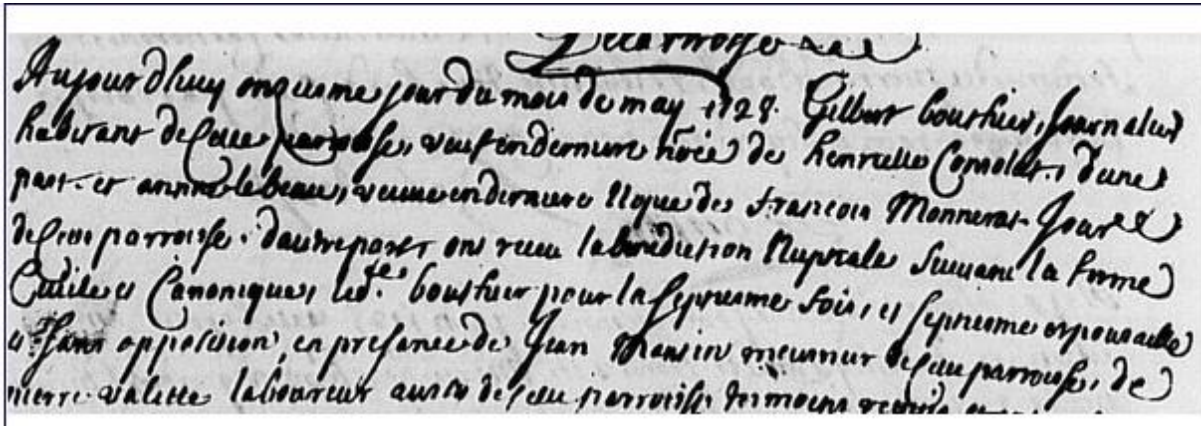
AD 03 – Lusigny B.M.S. 1593-1792 – vues 241/242

« ... N'ayant pu reconnaître aucune marque en luy ni sur luy n'y par autrui de religion, n'en n'ayant donné aucun signe n'y a sa femme qui depuis 3 ans qu'ils vivoient ensemble m'a déclaré ne l'avoir jamais vu prier Dioeu et bien plus quand elle vouloit lui dire de le faire il luy disoit de se meler de ses affaires et la menaçoit de la battre ... Pour cela je n'ay voulu l'enterrer en terre sainte mais un de ses parents l'a enterré au pied de la croix de la paroisse de Lusigny ... »

Gabriel, peigneur de chanvre est enterré hors du cimetière, le curé lui refuse une sépulture en « terre sainte »

Au cours des siècles passés l'Église a refusé une sépulture religieuse aux suicidés, hérétiques, excommuniés, les enfants morts sans baptême ou ondolement, ceux qui meurent dans les duels, les comédiens à moins qu'ils renoncent avant leur mort à leur métier.

Acharnement ou persévérance ?



AD 03 Yzeure – B.M.S. 1714/1750 – vue 219

Aujourd'huy 9ème jour du mois de may 1728 Gilbert BOURLIER, journalier habitant de cette paroisse, veuf en dernière nocés de Henriette CORNOLET d'une part

Et Anne LEBEAU, veuve en dernière nocés de François MONNERAT, journalier de cette paroisse d'autre part

Ont reçu la bénédiction nuptiale suivant la forme civile et canonique,

Le dit BOURLIER pour la septième fois et septième espousaille sans opposition en présence de ...

C'est tout ce qui reste !

~~Le 18 du présent mois de l'année 1769.~~ Le 19 du présent mois fait
 Les cinquante neuf Renée Rideau cy devant veuve de Reviland
 Bodin et actuellement femme de René Robineau laboureur de la paroisse
 de Villaine nous ayant exposé que la jambe droit de Geneviève Bodin sa fille
 qui par un accident sur la 28ème année de son âge se noya aux moulins
 neufs le 4/12/dermier a été trouvé dans cette paroisse et par elle reconnue par la
 chaussure dont elle est encore vêtue et nous ayant prié d'en faire l'inhumation dans le cimetière
 de notre dite paroisse ... Nous ... prêtre soussigné ... avons le 19 du présent mois fait la dite
 inhumation dans le cimetière de notre dite paroisse : nous satisfaire l'âme
 a l'acquisition de la dite Rideau qu'a l'ordonnance que le sr jehan procureur
 fiscal de la terre et seigneurie d'azay le Rideau nous aient été blanda
 le 19 du présent de la mois
 par le sr jehan procureur fiscal de la terre et seigneurie d'azay a la requête du sr jehan procureur
 fiscal de la terre et seigneurie d'azay, ayant d'ailleurs d'autres preuves suffisantes des dits procès, verbal
 Et ordonnons nous Jean Baptiste Gaudin prêtre soussigné
 vicar de cette paroisse avons le 19 du présent mois fait
 la dite inhumation de l'ame de Louis et Jean Nicolas père
 et fils maffon de René Brivet garçon aussi maffon de Jean Dubois
 l'aine et autres de cette paroisse qui ne savaient signer de la requête
 quatre lignes et la majeure partie des cinquante avec un autre
 mot du présent acte. L'autre part fait de lais, nuls —
 et nous satisfaire l'âme de l'autre part approuvé vallois. J. Gaudin prêtre
 Doyen le 19 du présent de la mois aussi ajouté fut
 l'autre de même ligne de l'autre part approuvé
 de laquelle il est résulté la conséquence du procès verbal du 19 du
 autres mots d'effets fait de lais, nuls J. Gaudin prêtre

AD 37 – Cheillé 1769

Le 18/4/1769 Renée RIDEAU cy devant veuve de Reviland BODIN et actuellement femme de René ROBINEAU laboureur de la paroisse de Villaine nous ayant exposé que la jambe droit de Geneviève BODIN sa fille qui par un accident sur la 28ème année de son âge se noya aux moulins neufs le 4/12/dermier a été trouvé dans cette paroisse et par elle reconnue par la chaussure dont elle est encore vêtue et nous ayant prié d'en faire l'inhumation dans le cimetière de notre dite paroisse ... Nous ... prêtre soussigné ... avons le 19 du présent mois fait la dite inhumation en présence de

À Villeneuve-Loubet : la généalogie, mode d'emploi

Des bénévoles aident gracieusement à créer son arbre généalogique dans la salle Font Beltrane. Un passe-temps qui connaît un certain engouement. L'occasion de savoir (enfin) d'où l'on vient

Dérouler la pelote de l'histoire familiale. Comme des enquêteurs de police face à une énigme, les généalogistes tirent le fil d'Ariane dans le labyrinthe des successions des actes de naissances, mariages et décès. Pour aider chacun à élaborer son propre arbre généalogique, l'association généalogique des Alpes-Maritimes, l'AGAM propose gratuitement un atelier tous les deuxièmes jeudis du mois. Il se déroule dans les locaux des archives communales de Villeneuve-Loubet, dans l'ancienne école du village Font Beltrane. C'est la responsable de ce service qui a décidé de mettre cette animation à la portée de tous. Et ça marche.

Astuces et ficelles

Aujourd'hui, fini les grands registres, place aux ordinateurs portables. « Beaucoup d'informations sont en ligne. Mais tous les départements ne l'ont pas fait, et on n'a pas les mêmes types de renseignements. Cela peut tourner vite au casse-tête » avance la présidente de l'association, Mireille Ghigo. Pour bien naviguer et trouver ce que l'on cherche, ou



L'entraide permet d'avancer dans la réalisation d'un arbre généalogique. Car face à la masse d'informations disponibles sur Internet, il est indispensable d'avoir quelques ficelles et astuces. Danielle, Mireille, Denis et Anita, tous bénévoles de l'association, en ont plein leur besace. (Photo Eric Ottino)

débloquer une recherche, les bénévoles ont « des astuces et des ficelles » à partager. « Cela permet de ne pas se retrouver seul quand on rame. » Un soutien bien utile. « Faire un arbre, ce n'est pas très difficile en soi. Il existe des tas d'outils aujourd'hui, comme les logiciels. Ce qu'il faut c'est être méthodique,

méticuleux » enchérit Denis Colmon. Car il ne faut pas se mélanger « par exemple entre les prénoms, Alphonse et Marie, il y en a partout. » Et quand les recherches vous amènent vers l'étranger, c'est parfois plus complexe. « En Italie, qui est une nation jeune, pour les actes avant 1860, il faut écrire dans les paroisses » prévient

Anita Cerloni.

Le manque d'oralité

Mais on peut compter sur les liens qui se tissent entre généalogistes amateurs. « On s'entraide. On se transfère des renseignements. » Mais quelles sont les motivations de tous ces chercheurs ? « La curiosité. Répondre à la question, d'où

venons-nous » croit savoir Mireille.

« On note un engouement qui peut aussi s'expliquer par le manque d'oralité. Avant, on se racontait des histoires de famille durant les veillées. On écoutait les anciens qui remontaient les générations » avance Anita. Avant d'ajouter, « c'est pour cela qu'il ne faut pas hésiter

à interroger les "encore vivants". »

Une passion vite dévorante

« On fait de l'histoire, de la géographie. Et on découvre parfois des secrets de famille enfouis... » confie Anita. Au final, le généalogiste amateur déterre les relations, les métiers, les voyages, les expatriations, les contrats de mariage, les conflits, les régimes, les Révolutions... « Toute l'histoire qui va autour d'un ancêtre. C'est la petite histoire de la France qui se dessine », souligne Mireille.

Il arrive parfois qu'on « tisse de nouveaux liens et des rencontres se font physiquement avec des parents éloignés » affirme Danielle Schuller.

Une chose est sûre, « il faut du temps libre pour élaborer son arbre. Nombreux attendent la retraite pour s'y mettre. Mais avec Internet, les jeunes aussi y prennent goût », observe Anita.

Un travail certes fastidieux, mais « attention » prévient Mireille, « c'est une passion, dévorante. »

GAËTAN PEYREBESSE
gpeyrebess@nicematin.fr

Tous les deuxièmes jeudis du mois. De 14 h à 16 h 30, salle Font Beltrane, avenue Libération à Villeneuve-Loubet. www.agam-06.org

